

SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

ET DE LA
MOBILITÉ



**Faire
de Colombes
une championne
de la mobilité
douce**





Les engagements de la ville :

- Dès la rentrée de septembre, mise en place de nouveaux aménagements cyclables en cohérence avec le réseau des villes limitrophes pour un réseau connecté.
- Mise en œuvre de la zone 30 sur l'ensemble des voies communales pour une ville apaisée et un meilleur partage de la chaussée.
- Renforcer le stationnement vélo sur l'ensemble du territoire y compris des stationnements sécurisés.
- Mise à jour du plan vélo en concertation avec les usagers pour développer la mobilité douce à Colombes.
- Développer des zones de rencontre dans les lieux à forte attractivité comme les écoles ou certaines zones commerciales.
- Encourager l'achat de vélo avec :
 - une communication spécifique sur les aides existantes,
 - une augmentation du nombre d'ateliers de réparations vélo,
 - des bourses aux vélos, etc.
- Favoriser l'apprentissage du vélo à tout âge :
 - conseils de conduite en ville,
 - vélo école,
 - stage de conduite et de remise en selle,
 - organisation de vélo-bus, etc.

N'hésitez pas à participer aux réunions publiques et aux ateliers de co-construction qui seront programmés sur le sujet de la mobilité douce dans les mois à venir.